



Litige gaz de france. emménagement et précisions

Par Visiteur

Bonsoirs,

Voici mon problème. J'ai emménagé il y a un an et demi dans ma maison actuelle et depuis cette date je n'ai pas de nouvelles de gdf alors que j'ai le gaz. J'ai téléphone trois fois au service clientèle, envoyé deux mail et pour terminer deux lettres recommandées. Je leur explique que cela fait plus d'un an que je leur cours après pour payer ce que je dois et surtout pour qu'ils me disent quel genre de contrat j'ai (j'en ai signé aucun). Ils me disent que le problème viens de chez eux puis aucune nouvelle de leur part. La semaine dernière je reçois une facture de 1640 euros sans aucune explication. J'ai donc renvoyé une lettre recommandé leur demandant de me justifier sur quel type de contrat ils se son basé et en leur demandant un geste commercial (il est bien entendu que je ne refuse pas de payer une facture). Réponse pas de contrat (ils me renvoie la dernière facture de mon ancienne adresse) et une remise de 50 euros. Avez vous des solutions pour défendre mes intérêts?

Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

Ils me disent que le problème viens de chez eux puis aucune nouvelle de leur part. La semaine dernière je reçois une facture de 1640 euros sans aucune explication. J'ai donc renvoyé une lettre recommandé leur demandant de me justifier sur quel type de contrat ils se son basé et en leur demandant un geste commercial (il est bien entendu que je ne refuse pas de payer une facture). Réponse pas de contrat (ils me renvoie la dernière facture de mon ancienne adresse) et une remise de 50 euros.

Avez vous des solutions pour défendre mes intérêts?

Je n'ai pas compris: A quoi correspondent ces 1640 euros? Vous dites que cela renvoie à la dernière facture de votre ancienne adresse, elle était de 1640 euros?

Très cordialement.